

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-059**

EN DATE DU : **15 JUILLET 2026**

### **ÉNERGIE : ADHÉSION AU DISPOSITIF CONSEIL ÉCONOME DE FLUX**

L'an deux mille vingt six, le quinze juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Châtelus-Malvaleix, selon convocation le 08/07/2026, sous la présidence de Sylvain DUQUÉROIX, Président.

Monsieur Jean-François BOUCHET a été désigné Secrétaire de séance.

#### **PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs**

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DUQUÉROIX Sylvain, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, LASSAUGE Frédéric, MARCHAND Annie, MENARD Dorota, MERCIER Stéphane, MEYRAT Jean-Pierre, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, RAOULT Philippe, ROUSSILLAT Florence, SAUDER Damien, VIRMONT Fabien

#### **ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR (1)**

Laurent LAFAYE donne pouvoir à Adrien MOREAU

#### **EXCUSÉS (4)**

BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, GABAUD Alexandra, POLLI Martine

| Membres | Présents | Votants | Exprimés | Pour | Contre |
|---------|----------|---------|----------|------|--------|
| 27      | 22       | 23      | 23       | 23   | 0      |

Le Président présente au Conseil Communautaire le dispositif du Conseil en Energies proposé par le SDEC.

Il s'agit de mettre à disposition des membres adhérents du SDEC un ingénieur-conseiller en énergies pour aider les collectivités à maîtriser et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en agissant sur les consommations d'énergie de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public) grâce à différents outils : bilan énergétique, préconisations d'amélioration, suivi des consommations, accompagnement de projets, sensibilisation des usagers, etc.

Il indique que ce service est accessible par adhésion pour une durée minimum de 3 ans. Il indique que le montant de la contribution financière annuelle est fixé à

considérant la strate de population de l'EPCI

☐ 1000€/an - EPCI moins de 10 000 habitants.

L'adhésion fera l'objet d'une convention entre le SDEC et la communauté de communes qui définira les modalités du service.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** d'adhérer au dispositif du Conseil en Energies / Econome de flux,
- **INSCRIT** les crédits budgétaires nécessaires,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,  
Sylvain DUQUÉROIX

Le secrétaire de séance  
Jean-François BOUCHET

